

Conditions Générales d'Amsterdamliebe B.V.

1. Champ d'application

1.1 Les présentes Conditions Générales (ci-après dénommées « CG ») s'appliquent à tous les services offerts par Amsterdamliebe B.V. (ci-après « Amsterdamliebe », « nous » ou « l'organisateur »), en particulier pour :

- Les visites guidées de la ville et thématiques
- Les parcours privés et publics
- Les visites de musées
- Les excursions à vélo
- Les balades en bateau sur les canaux (grachten)
- Les excursions en bus et autres voyages
- Les conférences, cours, formations et ateliers
- Les services d'hôtellerie et de restauration, dans la mesure où ils sont offerts ou intermédiés par Amsterdamliebe
- Les événements et manifestations
- Les événements d'incentive et de renforcement d'équipe (teambuilding)
- Les services de groupe organisés individuellement
- Ainsi que tout autre service décrit sur le site web ou dans des offres individuelles.

1.2 Les présentes CG s'appliquent tant aux consommateurs qu'aux entrepreneurs et aux personnes morales de droit public ou privé, sauf accord exprès contraire dans le contrat respectif. 1.3 Aux fins des présentes CG, sont considérées comme consommateurs les personnes physiques qui concluent un acte juridique à des fins qui ne peuvent être attribuées principalement ni à leur activité commerciale ni à leur activité professionnelle indépendante. 1.4 Les conditions générales divergentes du client ne s'appliquent que si Amsterdamliebe a expressément accepté leur validité par écrit. 1.5 Les CG sont mises à la disposition du client avant ou au plus tard au moment de la conclusion du contrat. Pour les réservations en ligne, il est possible de consulter et d'enregistrer les CG.

2. Conclusion du contrat et réservation

2.1 La présentation de services sur le site web, dans des brochures ou d'autres supports publicitaires ne constitue pas une offre contractuelle contraignante, sauf indication expresse contraire dans la présentation respective. 2.2 Une demande de réservation ou une commande de la part du client constitue une offre de conclure un contrat. 2.3 Le contrat est conclu dès qu'Amsterdamliebe confirme la réservation ou fournit le service convenu avec le consentement du client. 2.4 La confirmation de réservation peut être effectuée par e-mail ou par un autre moyen de communication électronique convenu. 2.5 Pour les services individuels de groupes, d'événements ou de manifestations, l'étendue précise du service découle de l'offre correspondante et de la confirmation de commande. 2.6 Dans le cas de réservations effectuées par un organisateur de groupes, en particulier des entreprises, associations, écoles, tour-opérateurs, agences de voyages ou autres institutions, le client contractant est en règle générale la partie contractante d'Amsterdamliebe et le responsable de la rémunération convenue. 2.7 L'organisateur du groupe est responsable de fournir les informations nécessaires à la réalisation de l'événement de manière rapide et complète.

3. Étendue des services

3.1 L'étendue de la prestation contractuelle découle de la description du service correspondant, de la confirmation de réservation et, le cas échéant, d'accords individuels. 3.2 Les accords accessoires individuels ou les modifications de l'étendue du service doivent être confirmés par écrit ou sur un support textuel à des fins de preuve. 3.3 Amsterdamliebe peut employer des employés, des guides touristiques, des prestataires de services et des sous-traitants appropriés pour l'exécution du service convenu. 3.4 Sauf accord exprès contraire, une visite guidée ou un événement n'inclut pas la surveillance d'enfants, de jeunes ou d'autres personnes nécessitant des soins particuliers. 3.5 L'obligation de surveillance des mineurs, des jeunes et des autres personnes dépendantes incombe aux parents, professeurs, tuteurs ou autres personnes chargées de la surveillance. 3.6 En règle générale, Amsterdamliebe n'assume pas la garde des objets appartenant au client ou aux participants. Les règles légales de responsabilité s'appliquent aux objets confiés.

4. Modifications et services de substitution

4.1 Amsterdamliebe est en droit de modifier des éléments organisationnels individuels d'un événement si cela s'avère nécessaire pour des raisons objectives et que le caractère général ainsi que le bénéfice essentiel du service réservé ne s'en trouvent pas substantiellement altérés. 4.2 Cela s'applique en particulier en cas de maladie ou d'empêchement d'un guide touristique, de directives officielles, de modifications d'horaires d'ouverture, de fermetures temporaires, de restrictions de circulation ou de circonstances comparables. 4.3 Amsterdamliebe peut remplacer un guide touristique prévu par une autre personne qualifiée sur le plan thématique et professionnel. 4.4 Si une modification substantielle du service convenu s'avère nécessaire, Amsterdamliebe en informera le client dans les plus brefs délais. 4.5 Les droits légaux impératifs du client ne sont pas affectés.

5. Services de tiers et intermédiation

5.1 Amsterdamliebe peut faire l'intermédiation de services de tiers ou recourir à des prestataires externes pour l'exécution de ses propres services. 5.2 Dans la mesure où Amsterdamliebe propose un service uniquement en tant qu'intermédiaire et que cela ressort clairement de la confirmation de réservation ou de la description du service, le contrat relatif au service intermédiaire est généralement conclu entre le client et le prestataire de services concerné. 5.3 Dans ce cas, le prestataire de services concerné est responsable de la bonne exécution de sa prestation, dans les limites autorisées par la loi. 5.4 En revanche, si Amsterdamliebe est la partie contractante du service global, les responsabilités légales d'Amsterdamliebe demeurent inchangées. 5.5 La simple désignation d'un tiers comme « partenaire », « prestataire de services » ou « service externe » ne dégage pas automatiquement Amsterdamliebe de ses obligations légales.

6. Prix et taxes

6.1 Les prix applicables sont ceux indiqués au moment de la réservation. 6.2 Vis-à-vis des consommateurs, les prix totaux exigés par la loi sont en règle générale indiqués, incluant la TVA applicable et les autres composantes obligatoires du prix. 6.3 Dans la mesure où des impôts, taxes ou redevances légaux ou municipaux s'appliquent pour le service correspondant, ceux-ci sont traités conformément aux réglementations légales en vigueur dans chaque cas. 6.4 La règle historique d'une taxe de séjour fixe de 1,50 euro par participant issue des versions antérieures de ces CG ne s'applique pas. 6.5 Pour les entrepreneurs, le traitement en matière de TVA est régi par les réglementations légales applicables dans chaque cas. Si les conditions requises pour le mécanisme d'autoliquidation (reverse charge) sont remplies, la TVA est due par le destinataire du service conformément aux dispositions légales. 6.6 Les billets d'entrée, frais de transport, tarifs de stationnement, frais de subsistance et autres coûts supplémentaires ne sont inclus dans le prix que s'ils ont été expressément indiqués ou convenus. 6.7 Dans le cas d'événements individuels, des coûts supplémentaires peuvent survenir s'ils sont commandés ultérieurement par le client ou s'ils découlent de souhaits de modification ultérieurs de sa part.

7. Paiement

7.1 Les factures doivent être réglées dans le délai de paiement qui y est indiqué. 7.2 À défaut d'autre délai de paiement convenu, le montant de la facture doit être réglé dans un délai de 14 jours à compter de la date d'émission et, au plus tard, avant le début de l'événement. 7.3 En cas de réservation de dernière minute, Amsterdamliebe peut exiger le paiement immédiat avant le début du service. 7.4 Si le paiement a été convenu avant le début de l'événement et qu'il n'est pas reçu à temps, Amsterdamliebe peut refuser de fournir le service, dans la mesure où cela est permis par les réglementations légales. 7.5 En cas de retard de paiement, les dispositions légales s'appliquent. 7.6 Pour les événements organisés de manière individuelle, Amsterdamliebe peut exiger des acomptes raisonnables. Leur montant et leur échéance sont déterminés dans l'offre ou la confirmation de commande correspondante.

8. Droit de rétractation pour les consommateurs

8.1 Dans la mesure où la loi accorde un droit de rétractation à un consommateur, les dispositions légales s'appliquent. 8.2 Il n'existe pas de droit de rétractation légal pour certains services. Cela concerne en particulier les services liés à des activités de loisirs si une date ou une période spécifique a été convenue pour leur prestation. 8.3 Cela peut s'appliquer en particulier à certaines visites guidées, billets d'entrée, événements, visites de musées, activités de loisirs, promenades en bateau et services programmés comparables. 8.4 Si aucun droit de rétractation légal n'existe, le consommateur en est informé avant de formaliser la réservation. 8.5 Pour les biens achetés dans le cadre d'un contrat à distance pour lesquels il n'existe pas d'exclusion légale du droit de rétractation, les règles légales de rétractation s'appliquent. 8.6 Dans la mesure où il existe un droit de rétractation légal pour un achat en ligne, Amsterdamliebe fournit les informations et les moyens requis par la loi pour exercer ce droit. 8.7 Le droit de rétractation légal doit être distingué des règles contractuelles d'annulation détaillées ci-après.

9. Annulation par le client

9.1 Dans la mesure où la loi le permet, le client peut annuler un service réservé avant son début. 9.2 L'annulation peut être déclarée par e-mail ou par un canal de communication expressément habilité par Amsterdamliebe à cet effet. L'annulation par téléphone est également possible, pour autant que l'identité et la réservation puissent être identifiées sans ambiguïté. 9.3 Le moment déterminant pour le calcul du délai d'annulation est celui où la notification d'annulation est reçue par Amsterdamliebe. 9.4 Les conditions d'annulation suivantes ne s'appliquent que s'il n'existe pas de conditions d'annulation convenues individuellement ni de dispositions légales impératives contraires.

10. Visites guidées publiques et visites privées simples

10.1 Pour les visites guidées publiques ainsi que pour les visites privées avec un guide, les conditions d'annulation suivantes s'appliquent en règle générale :

- **24 heures ou plus avant le début de la visite** : 0 % de frais d'annulation
- **Moins de 24 heures avant le début** : 100 % de frais d'annulation
- **Non-présentation (No-show) sans annulation préalable** : 100 % de frais d'annulation

10.2 Une annulation effectuée à temps, au moins 24 heures avant le début, donne en règle générale droit au remboursement intégral de la rémunération versée pour la visite, à condition que la réservation ne comprenne pas de services de tiers non remboursables. 10.3 Si l'annulation intervient moins de 24 heures avant le début ou en cas de non-présentation, Amsterdamliebe peut facturer la rémunération convenue à titre de frais d'annulation raisonnables, pour autant que cela soit autorisé par la loi. 10.4 Pour les services de tiers non remboursables, en particulier les billets

déjà achetés, des conditions différentes peuvent s'appliquer. Le client est informé de ces conditions de préférence avant la conclusion du contrat.

11. Groupes privés avec plusieurs guides touristiques

11.1 Dans le cas de groupes privés réservés individuellement pour l'exécution desquels plusieurs guides touristiques sont prévus, les conditions d'annulation suivantes s'appliquent (sauf accord contraire dans l'offre) :

- **15 jours ou plus avant le début** : 30 % de frais d'annulation
- **De 14 à 8 jours inclus avant le début** : 50 % de frais d'annulation
- **7 jours ou moins avant le début** : 100 % de frais d'annulation
- **Non-présentation** : 100 % de frais d'annulation

11.2 Ce barème d'annulation tient compte en particulier de la réservation contraignante de plusieurs guides et des frais en découlant. 11.3 Dans le cas de groupes plus importants, d'événements ou de manifestations convenus individuellement, des conditions d'annulation différentes peuvent être convenues ; elles seront expressément indiquées dans l'offre ou la confirmation de commande.

12. Billets et offres de loisirs de tiers

12.1 Pour les billets et tickets d'entrée, les conditions de l'organisateur ou du prestataire de services concerné s'appliquent en règle générale. 12.2 Dans la mesure où Amsterdamliebe agit uniquement en tant qu'intermédiaire, les conditions d'annulation, de modification et de remboursement du prestataire de services correspondant s'appliquent. 12.3 Si le droit de rétractation légal est exclu en raison de la nature du service de loisirs ou de la date convenue, le client en est informé avant la conclusion du contrat. 12.4 En cas d'annulation ou de modification substantielle d'un événement par l'organisateur concerné, les demandes de remboursement sont régies par les dispositions légales et les conditions du prestataire respectif.

13. Réservations de restaurants et services gastronomiques

13.1 Pour les réservations exclusives de restaurants, les conditions de l'établissement en question s'appliquent en règle générale. 13.2 Dans le cas de réservations de groupe convenues individuellement, de menus fixes, de facturations minimales ou de paiements anticipés, des conditions spéciales d'annulation peuvent être convenues. 13.3 Ces conditions spéciales sont communiquées au client avant la conclusion du contrat. 13.4 Dans la mesure où Amsterdamliebe se limite à faire l'intermédiation d'une réservation, le restaurant correspondant est responsable de l'exécution de la prestation gastronomique.

14. Événements, incentives et événements de groupe personnalisés

14.1 Pour les événements, congrès, voyages d'incentive, activités de teambuilding, ateliers et services de groupe organisés de manière individuelle, l'étendue précise

du service est déterminée dans une offre individuelle ou une confirmation de commande. 14.2 Pour ce type d'événements, des conditions de paiement et d'annulation spécifiques peuvent être convenues. 14.3 Les conditions convenues individuellement prévalent sur les conditions générales d'annulation des présentes CG. 14.4 Si aucune condition d'annulation individuelle n'a été convenue, Amsterdamliebe peut exiger des frais d'annulation raisonnables en cas d'annulation, pour autant que cela soit autorisé par la loi. Le montant est déterminé principalement en fonction du moment de l'annulation, des coûts déjà engagés, des services de tiers réservés de manière contraignante et de la possibilité de réaffecter le service à des tiers. 14.5 À la demande du client, Amsterdamliebe peut expliquer de manière compréhensible le calcul des frais d'annulation, si cela est légalement nécessaire ou approprié.

15. Voyages à forfait et services de voyage liés

15.1 Si plusieurs services de voyage sont combinés pour former un service de voyage unifié, la réservation peut être soumise aux réglementations légales relatives aux voyages à forfait (forfaits touristiques) ou aux services de voyage liés. 15.2 La qualification d'une réservation spécifique en tant que voyage à forfait ou service de voyage lié est régie par les réglementations légales applicables dans chaque cas et ne dépend pas exclusivement de la désignation de l'offre. 15.3 Dans la mesure où Amsterdamliebe agit en tant qu'organisateur d'un voyage à forfait, les dispositions légales impératives relatives aux voyages à forfait s'appliquent en outre. Les informations et la documentation nécessaires à cet effet sont mises à la disposition du client avant ou au moment de la conclusion du contrat. 15.4 Si Amsterdamliebe agit uniquement en tant qu'intermédiaire de services de voyage individuels, cela est indiqué de manière appropriée dans l'offre ou la confirmation de réservation correspondante. 15.5 La désignation d'Amsterdamliebe comme « intermédiaire » n'exclut pas l'application des règles légales impératives sur les voyages à forfait si les conditions légales requises à cet effet sont effectivement remplies.

16. Météo, force majeure et circonstances extraordinaires

16.1 Les visites guidées et les événements se déroulent en règle générale même en cas de conditions météorologiques défavorables habituelles. 16.2 Néanmoins, Amsterdamliebe a le droit de modifier, d'écourter, de reporter ou d'annuler un événement si des circonstances extraordinaires en compliquent considérablement l'exécution ou constituent un danger important pour les participants, les guides ou d'autres personnes. 16.3 Ces circonstances comprennent en particulier les arrêtés officiels, les phénomènes naturels, les conditions météorologiques extrêmes, les grèves, les interruptions de circulation ou les blocages routiers, les situations de sécurité, les manifestations, les pannes imprévisibles d'infrastructures essentielles ou des événements comparables. 16.4 Si Amsterdamliebe ne peut pas fournir le service en raison de telles circonstances, elle proposera en premier lieu, dans la mesure du possible, un service de substitution adéquat ou une date alternative. 16.5 Si le service est définitivement suspendu et que le client a droit au remboursement conformément aux dispositions légales, il y sera procédé en conséquence. 16.6 Les droits légaux impératifs du client ne sont pas affectés.

17. Retards et non-présentation

17.1 Dans le cas de visites guidées pour des groupes privés, le guide attend en règle générale jusqu'à 15 minutes après l'heure de début convenue au point de rendez-vous. 17.2 En cas de retard annoncé, Amsterdamliebe fera son possible pour effectuer la visite malgré tout. 17.3 Un retard peut entraîner une réduction correspondante de la durée de la visite si le guide ne peut plus attendre en raison d'engagements ultérieurs. 17.4 En cas de retard imputable au client, le tarif convenu reste en principe exigible, dans la mesure où la loi le permet. 17.5 En cas de non-présentation, la réglementation d'annulation stipulée pour le service correspondant s'applique. 17.6 Si une visite commence en retard à la demande expresse du client et qu'elle doit néanmoins être exécutée avec la durée initialement convenue, une rémunération supplémentaire peut être convenue à cet effet. 17.7 En cas de fin anticipée d'un événement par le client, il n'existe en principe aucun droit à un remboursement proportionnel, pour autant que le service ait été offert et fourni conformément au contrat.

18. Comportement et sécurité

18.1 Les participants doivent suivre les instructions du guide touristique et des autres personnes chargées de l'exécution, pour autant que celles-ci servent à la sécurité ou à la bonne réalisation de l'événement. 18.2 Amsterdamliebe peut exclure un participant de la poursuite de l'événement ou interrompre celui-ci si son comportement compromet gravement la sécurité ou le déroulement de l'activité. 18.3 Cela s'applique en particulier en cas de :

- Comportement agressif ou violent
- Perturbation grave de l'événement
- Mépris flagrant des consignes de sécurité
- Mise en danger significative d'autres personnes
- Préjudice grave causé aux guides ou aux prestataires de services
- Influence notable de l'alcool ou de la drogue si cela compromet la sécurité de l'exécution.

18.4 Une exclusion effectuée conformément au présent paragraphe s'entend sans préjudice des actions en justice. Si le client a provoqué sa propre exclusion par un comportement contraire au contrat, il n'existe en principe aucun droit à remboursement.

19. Excursions à vélo et événements actifs

19.1 Lors d'excursions à vélo, de randonnées et d'autres activités physiquement actives, les participants doivent évaluer eux-mêmes s'ils possèdent les conditions physiques et de santé requises pour l'activité correspondante. 19.2 Les règles de sécurité et du code de la route doivent être respectées. 19.3 Les participants sont

tenus en particulier de respecter les règles de circulation en vigueur et les instructions du guide touristique. 19.4 Amsterdamliebe peut refuser la participation ou annuler un événement si une exécution sûre ne peut être garantie en raison du comportement ou de la situation visible d'un participant. 19.5 Les règles légales de responsabilité ne sont pas affectées.

20. Comportement lors des visites guidées du Quartier rouge

20.1 Pendant les visites guidées du quartier rouge (Rotlichtviertel), il convient de respecter tout particulièrement la vie privée des personnes qui y travaillent. 20.2 Il est interdit de photographier ou de filmer les travailleurs du sexe lors des visites guidées correspondantes. 20.3 En cas d'infraction ou de comportement irrespectueux, Amsterdamliebe peut interrompre la visite ou exclure le participant en question de la poursuite de celle-ci. 20.4 Cela s'applique de même, en particulier, à tout comportement insultant, harcelant, voyeuriste ou inapproprié d'une autre manière.

21. Responsabilité

21.1 Amsterdamliebe répond conformément aux dispositions légales des dommages causés par un manquement coupable à des obligations contractuelles ou légales. 21.2 Aucune limitation de responsabilité ne s'applique dans la mesure où il existe une responsabilité légale impérative. 21.3 Cela s'applique en particulier aux dommages résultant d'atteintes à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, ainsi qu'aux dommages fondés sur le dol ou la négligence grave. 21.4 Dans la mesure où la loi le permet, en cas de manquement par négligence légère à des obligations contractuelles essentielles, Amsterdamliebe ne répond que des dommages prévisibles et typiques du contrat. 21.5 La responsabilité pour les services de tiers prestataires indépendants est régie par les dispositions légales et la structure contractuelle concrète. Aucune exonération générale de responsabilité n'est convenue au profit d'Amsterdamliebe. 21.6 Le client est tenu de signaler les défauts de prestation perceptibles dans les plus brefs délais afin qu'Amsterdamliebe ait la possibilité d'y remédier. 21.7 L'omission de cette notification ne conduit à une limitation des droits légaux que si cela est légalement permis et que le client a contribué par cette omission à la cause ou à l'aggravation du dommage.

22. Obligation de surveillance

22.1 En règle générale, Amsterdamliebe et les guides touristiques employés n'assument aucune obligation générale de surveillance à l'égard des mineurs, des jeunes ou d'autres personnes nécessitant des soins particuliers. 22.2 Dans le cas de classes scolaires, de groupes de jeunes et de collectifs comparables, l'organisateur doit prévoir un nombre suffisant de personnes de surveillance appropriées. 22.3 Les règles légales de responsabilité ne s'en trouvent pas affectées.

23. Droits d'auteur et d'utilisation

23.1 Les concepts, textes, plans de développement, graphiques, présentations et autres documents créés par Amsterdamliebe peuvent être protégés par des droits d'auteur ou d'autres droits de propriété intellectuelle. 23.2 Sauf accord exprès contraire, les droits correspondants continuent d'appartenir à Amsterdamliebe ou

aux titulaires de droits respectifs. 23.3 Toute utilisation, reproduction, modification ou diffusion de ces documents en dehors de l'objectif contractuel convenu est interdite, à moins que cela ne soit autorisé par la loi ou qu'Amsterdamliebe ou le titulaire des droits respectif y ait consenti. 23.4 Les utilisations autorisées par la loi, en particulier les citations autorisées légalement, ne sont pas affectées.

24. Confidentialité dans les projets individuels

24.1 Dans le cadre de projets organisés de manière individuelle, les deux parties s'engagent à traiter avec la plus grande confidentialité les informations commerciales et d'entreprise confidentielles dont elles ont connaissance dans le cadre du projet.

24.2 Cette obligation ne s'applique pas aux informations qui étaient déjà du domaine public, qui ont été obtenues légalement de tiers ou qui doivent être divulguées en vertu d'obligations légales. 24.3 L'obligation de confidentialité perdure au-delà de la fin du projet correspondant, pour autant que cela soit nécessaire pour la protection d'intérêts légitimes.

25. Réclamations et incidents de service

25.1 Si un incident survient dans la prestation du service lors d'un événement, le client doit en informer Amsterdamliebe dès que possible. 25.2 De cette manière, Amsterdamliebe aura l'opportunité de fournir une solution raisonnable. 25.3 Les réclamations peuvent être envoyées par e-mail à l'adresse info@amsterdamliebe.de. 25.4 Les droits légaux de garantie, de réduction de prix, de résiliation ou de dommages et intérêts ne sont pas affectés.

26. Protection des données

26.1 Les informations relatives au traitement des données personnelles figurent dans la politique de confidentialité d'Amsterdamliebe en vigueur à tout moment. 26.2 La politique de confidentialité fait partie des informations générales relatives au contrat, mais ne fait pas partie des présentes CG.

27. Droit applicable

27.1 La relation contractuelle est régie par le droit néerlandais, dans la mesure où aucune disposition légale impérative n'y fait obstacle. 27.2 Vis-à-vis des consommateurs, le choix de la loi ne s'applique que dans la mesure où il ne prive pas le consommateur de la protection que lui accordent les dispositions impératives de l'État dans lequel il a sa résidence habituelle. 27.3 La Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (Convention de Vienne) ne s'applique pas, dans la mesure où la loi le permet.

28. Juridiction compétente et règlement des litiges

28.1 Pour les entrepreneurs et les personnes morales de droit public ou privé, la juridiction compétente est Amsterdam, dans la mesure où la loi le permet. 28.2 Pour les consommateurs, les règles légales de juridiction s'appliquent. 28.3 Amsterdamliebe n'est ni obligée ni disposée à participer à des procédures de règlement des litiges devant une commission d'arbitrage de la consommation, sauf obligation légale en la matière. 28.4 Les droits impératifs du consommateur à un

règlement alternatif des litiges ou à d'autres procédures de réclamation prévues par la loi ne sont pas affectés.

29. Modifications des présentes CG

29.1 Pour un contrat déjà conclu, ce sont en principe les CG convenues au moment de la conclusion de celui-ci qui s'appliquent. 29.2 Les modifications des présentes CG s'appliquent aux réservations futures à compter de la date de validité indiquée dans chaque cas. 29.3 Les dispositions légales impératives ne sont pas affectées, quel que soit le moment de la réservation.

30. Clause de sauvegarde (Severability)

30.1 Si l'une quelconque des dispositions des présentes CG était ou devenait totalement ou partiellement nulle ou inapplicable, les autres dispositions conserveraient leur validité. 30.2 La disposition nulle ou inapplicable sera remplacée par les dispositions légales pertinentes. 30.3 Vis-à-vis des consommateurs, cela ne s'applique que dans la mesure où la disposition en question peut être valablement remplacée conformément à la législation applicable.